

NORMANDIE

Fédération Sportive et Culturelle de France
Ligue régionale FSCF Normandie

Maison des associations
10,18 Grand Parc ■ 14200 Hérouville Saint Clair
P 06 95 17 50 73
bafabafd.normandie@fscf.asso.fr



/laFSCF



@LA_FSCF

#BAFAFSCF #BAFDSCF



2015
2016

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Créée en 1898, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun. Reconnue d'Utilité Publique, elle défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes telles que : l'Ouverture, le Respect, l'Autonomie, la Solidarité et la Responsabilité.

Forte de ses 230 000 licenciés et 1 650 associations affiliées, la FSCF propose des activités innovantes dans les domaines sportifs, culturels et socio-éducatifs. La fédération encourage l'accès à la pratique d'une activité sous toutes les formes : initiation, découverte, loisir ou compétition. Afin d'illustrer sa capacité à mobiliser et à développer le sport pour tous, la FSCF organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres, toutes placées sous le signe des valeurs qui l'animent.

LA FORMATION À LA FSCF

LE BAFA-BAFD À LA FSCF,
C'EST CHAQUE ANNÉE

2100
STAGIAIRES ACCUEILLIS

250
FORMATEURS ENGAGÉS
ET COMPÉTENTS

150
STAGES ORGANISÉS

La Fédération Sportive et Culturelle de France dispense et délivre des formations pour garantir la qualité de ses intervenants, animateurs, entraîneurs, bénévoles ou professionnels. Ces formations ont pour objectif de donner aux stagiaires de solides compétences techniques en matière d'éducation et d'animation.

La FSCF est à ce jour le seul organisme à disposer d'un double agrément délivré par l'Etat (Sport et Jeunesse – Education Populaire). Elle est habilitée à dispenser des formations et à délivrer des Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) et Brevets d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs (BAFD). L'offre de formations BAFA/BAFD à la FSCF s'étend sur 17 régions en France Métropolitaine et est organisée par les ligues régionales, comités départementaux ou associations affiliées à la FSCF.



Révéler la passion qui vous anime.

SOMMAIRE

BAFA

Le BAFA	4
Les étapes de la formation BAFA	5
Les thématiques d'approfondissement et de qualification	6

BAFD

Le BAFD	8
Les étapes de la formation BAFD	9

FORMATEUR BAFA-BAFD

Devenir formateur BAFA-BAFD à la FSCF	10
Les organisateurs BAFA-BAFD à la FSCF	11

INSCRIPTIONS

Les modalités d'inscription	13
Les conditions d'inscription	14
Fiche d'inscription	15

CALENDRIERS

Calendrier BAFA, formation générale	17
Calendrier BAFA, approfondissement ou qualification	19
Calendrier BAFA, formation générale	21
Calendrier BAFA, perfectionnement	24

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA)

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un brevet qui permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Le BAFA est accessible à toute personne ayant 17 ans révolus au premier jour de la session de formation et souhaitant intervenir dans le domaine de l'animation socioculturelle.

Véritable outil de socialisation, le BAFA représente un premier pas vers la responsabilité et l'autonomie à travers l'apprentissage de l'animation et de la gestion d'un groupe de mineurs.

LA FORMATION BAFA
PRÉPARE LES FUTURS
ANIMATEURS À :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec un projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des ACM, se sensibiliser aux risques liés notamment aux conduites addictives et aux pratiques sexuelles
- Construire une relation de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs, veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination
- Encadrer, animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

LES ÉTAPES

L'obtention du BAFA nécessite de suivre deux sessions de formation théoriques et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement en France et dans l'ordre suivant :

1

LA SESSION DE
FORMATION GÉNÉRALE

2

LE STAGE PRATIQUE

3

LA SESSION
D'APPROFONDISSEMENT
OU DE QUALIFICATION

LES ÉTAPES DE LA FORMATION BAFA

ÉTAPE 1 LA SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

D'une durée de 8 jours minimum, la session de formation générale permet d'aborder des notions théoriques (connaissance de l'enfant et de l'adolescent, réglementation, notion de projet, etc) ainsi que des mises en situation pratique (animation de jeu, travail en équipe, etc). La session de formation générale peut s'effectuer en internat ou en demi-pension.

ÉTAPE 2 LE STAGE PRATIQUE

Le stage pratique s'effectue sur une durée de 14 jours minimum. Il doit être réalisé dans un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) en France avec des enfants ou des adolescents. Il doit avoir lieu au plus tard 18 mois après le début de la session de formation générale.

ÉTAPE 3 LA SESSION D'APPROFONDISSEMENT OU DE QUALIFICATION

LA SESSION D'APPROFONDISSEMENT s'effectue sur une durée d'au moins 6 jours. Elle permet de faire un bilan complet de la formation et de revenir sur l'expérience de stage pratique en échangeant avec les formateurs, les autres stagiaires. Cette session offre la possibilité d'approfondir des thématiques au choix tout en acquérant des techniques (jeu, chant, activités manuelles, etc), de connaître les différents types d'accueil (séjour de vacances, accueil périscolaire, etc), de connaître les différents publics (petite enfance, adolescence, publics spécifiques, etc).

LA SESSION DE QUALIFICATION s'effectue sur une durée d'au moins 8 jours. Elle permet d'acquérir des compétences dans un domaine spécialisé. La FSCF propose la session de qualification suivante : le brevet surveillant de baignade.



La durée de la formation ne doit pas excéder 18 mois entre les étapes 1 et 2 et 30 mois dans sa totalité. Une fois les 3 étapes de formation obligatoire réalisées et validées, le jury délibère ensuite afin de décider si le candidat est reçu, ajourné ou refusé.

À noter : le jury se réunit de 3 à 5 fois par an selon les départements
(dates disponibles par département sur le site jeunes.gouv.fr/bafa-bafd).

LES THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT ET DE QUALIFICATION

L'étape 3 du cursus de formation BAFA permet au stagiaire d'approfondir des thèmes spécifiques regroupés en sept catégories citées ci-dessous et ayant chacune un objectif précis. Les thématiques ainsi que les dates sont disponibles dans le calendrier de ce livret.

1/ ANIMER LES PUBLICS



Cette catégorie d'approfondissement est destinée à identifier les caractéristiques, les besoins et les attentes des différents publics. Elle propose des aménagements et des activités adaptés aux différentes tranches d'âges : petite enfance, préadolescence, adolescence et publics spécifiques.

Au cours de cette session d'approfondissement, le stagiaire apprend à adapter ses comportements à travers des études de cas et des mises en situation.

Un stage qui fait rimer « rire et grandir » !

2/ LE JEU SOUS TOUTES LES FORMES



Le jeu est un élément indispensable dans le développement et la socialisation de l'enfant et du jeune. En intérieur ou en plein air, d'opposition ou de coopération, qu'il dure quelques minutes ou des journées entières, le jeu se décline de mille et une manière.

Cette catégorie d'approfondissement permet au stagiaire de redécouvrir les jeux classiques de l'animation en faisant appel à son imagination pour inventer de nouveaux jeux toujours plus spectaculaires pour petits et grands.

Le verbe jouer se conjugue à tout âge !

3/ CRÉATION, EXPRESSION ET SPECTACLE



Les animations exceptionnelles et les veillées sont souvent l'occasion d'associer imaginaire avec extraordinaire et spectaculaire. Cette famille d'approfondissement apprend au stagiaire les différentes techniques artistiques et d'expression afin qu'il puisse développer sa créativité lors de spectacles réalisés en journée ou en veillées.

Au cours de cette session d'approfondissement, le stagiaire apprend à créer à partir de rien. Cartons, bouts de ficelle, bouteilles, cailloux, plastiques, etc., tout peut être utile.

Plein la tête, plein les yeux !

4/ LA DÉCOUVERTE DES MILIEUX



Animer en milieu urbain, rural ou en bord de mer, c'est l'occasion d'appréhender son environnement à travers différentes animations telles que les jeux de piste, les rallyes photo, les courses d'orientation, l'organisation de camps et de mini-camps, etc., et de porter un regard neuf sur un milieu connu ou inconnu. Cette catégorie d'approfondissement sensibilise également à l'écocitoyenneté tout en s'amusant.

Sensations et émotions garanties !

5/ LE SKI, LE SNOW ET LES ACTIVITÉS D'HIVER



La montagne en hiver offre la possibilité de pratiquer une multitude d'activités riches et variées : luge, ski, snow, raquette à neige, etc. Cette catégorie d'approfondissement est l'occasion de découvrir toutes les facettes de la montagne en hiver.

L'inscription à cet approfondissement nécessite un niveau intermédiaire de ski.

Tout schuss à la montagne !

6 / LA SANTÉ : ASSISTANT SANITAIRE + PSC 1



Cette catégorie d'approfondissement forme le stagiaire à la mise en place d'un cadre sécurisé pour la pratique d'activités ainsi qu'à la gestion des soins auprès des enfants, des jeunes et de l'équipe d'animation. Elle permet également au stagiaire d'apprendre les gestes de premiers secours et permet l'obtention de l'attestation : "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" (PSC 1), prérequis indispensable à la formation d'assistant sanitaire. Au delà d'être un devoir citoyen, le PSC 1 est très apprécié par les directeurs de séjours et de vacances.

Sécurité est le maître mot !

7/ LES QUALIFICATIONS

La formation BAFA permet au stagiaire de se spécialiser à travers différentes sessions de qualifications de 8 jours. Le stagiaire dispose ainsi d'une qualification spécifique et reconnue en tant que telle pour encadrer l'activité dans un ACM.

La Fédération Sportive et Culturelle de France propose une thématique de qualification : le Brevet de Surveillant de Baignade (BSB).



Ce brevet forme le stagiaire à la surveillance des baignades en ACM et permet l'obtention du Brevet de Surveillant de Baignade (BSB). Au cours de cette session de qualification le stagiaire apprend le rôle, les responsabilités et la place qu'occupe le surveillant de baignade au sein d'un Accueil Collectif de Mineurs. Pour s'inscrire à cette qualification le stagiaire doit être âgé d'au moins 18 ans au 1er Juillet de l'année en cours, doit être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage, doit avoir une attestation de 100 mètres nage libre départ plongé délivrée par un maître-nageur sauveteur, doit être titulaire du PSC 1.

Alors prêt à se jeter à l'eau ?

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR (BAFD)

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur est un brevet de cadre intermédiaire non professionnel qui prépare à la mise en place d'outils de gestion administrative, logistique, financière, matérielle, sanitaire et humaine dans un accueil de loisirs ou un séjour de vacances. Ce brevet a pour finalité de développer une mission éducative et de diriger un Accueil Collectif de Mineurs (ACM).

Il est accessible à toute personne âgée de 21 ans révolus au premier jour de la session de formation et titulaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent.

Le BAFD et la spécificité des stages apportent un véritable « plus » d'expérience managériale. Il donne la possibilité aux futurs directeurs de diriger un ACM selon leurs valeurs éducatives et pédagogiques.

LA FORMATION BAFD
PRÉPARE LES FUTURS
DIRECTEURS À :

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- Conduire un projet pédagogique qui s'intègre dans un projet éducatif
- Diriger les personnels
- Assurer la gestion de l'accueil
- Développer les partenariats et la communication

LES ÉTAPES

L'obtention du BAFD nécessite de suivre deux sessions de formation théoriques et deux stages pratiques qui se déroulent obligatoirement en France et dans l'ordre suivant :



LA SESSION DE
FORMATION GÉNÉRALE



LE STAGE PRATIQUE



LA SESSION
DE PERFECTIONNEMENT



LE SECOND STAGE
PRATIQUE

Ces 4 étapes de formation doivent être effectuées sur une durée maximale de 4 ans.

A l'issue du second stage pratique, le candidat devra rédiger un bilan de formation sur la globalité de son cursus. Celui-ci est soumis à un jury de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSOS) en vue de l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.

À noter : le jury se réunit de 1 à 3 fois par an selon les régions (dates disponibles par région sur le site jeunes.gouv.fr/bafa-bafd).

LES ÉTAPES DE LA FORMATION BAFD

ÉTAPE 1 LA SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

D'une durée de 9 jours consécutifs ou 10 jours discontinus, la session de formation générale permet d'acquérir des notions théoriques (gestion d'un budget, notion d'économat, direction des personnels, etc). Cette session permet d'avoir des notions de base aux fonctions de directeur et de construire le projet personnel de formation du candidat.

ÉTAPE 2 LE STAGE PRATIQUE

Le stage pratique en tant que directeur ou adjoint de direction s'effectue sur une durée de 14 jours. Celui-ci doit être réalisé au maximum 18 mois après l'entrée en formation théorique. Ce stage est l'occasion de réaliser et de conduire son projet pédagogique au sein d'une équipe en Accueil Collectif de Mineurs (ACM). Il permet de mettre en œuvre les acquis de la session de formation générale sur l'ensemble des fonctions exercées lors du stage.

ÉTAPE 3 LA SESSION DE PERFECTIONNEMENT

La session de perfectionnement s'effectue sur une durée de 6 jours. Elle permet de faire un premier bilan sur l'expérience acquise en stage pratique, de bénéficier d'un soutien dans l'écriture de son bilan de formation et de faire une mise à jour de ses savoirs. La FSCF propose, dans certaines régions, des thématiques spécifiques.

ÉTAPE 4 LE SECOND STAGE PRATIQUE

Le second stage pratique de direction s'effectue sur une durée de 14 jours (uniquement en France) et doit obligatoirement être accompli en tant que directeur au sein d'un ACM. Il permet de perfectionner les aptitudes acquises au cours du cursus de formation. Un bilan est à produire à l'issue des quatre étapes.



A la fin de chacune des quatre étapes de la formation, le directeur de la session ou de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) rédige une appréciation sur l'aptitude du stagiaire à diriger un ACM.

Pendant les deux stages pratiques, le stagiaire doit avoir mis en pratique les différentes notions théoriques abordées en étape 1 et 3.

FORMATEUR BAFA-BAFD

DEVENIR FORMATEUR BAFA-BAFD À LA FSCF

La FSCF défend des valeurs d'éducation populaire et recrute toute l'année partout en France des formateurs BAFA-BAFD souhaitant partager leurs connaissances, leurs expériences et leur passion pour l'animation.

LE RÔLE DU FORMATEUR BAFA-BAFD

CONSISTE À :

- Accompagner les stagiaires BAFA-BAFD à réfléchir sur leurs actions pédagogiques
- Développer les capacités de travail, d'écoute et d'attention aux autres
- Développer le respect d'autrui, l'esprit d'ouverture et de solidarité
- Apporter ses connaissances et permettre à chacun des stagiaires de mettre en place des activités créatives et enrichissantes pour l'enfant
- Transmettre des savoirs faire et des savoirs être sur l'organisation de la vie quotidienne d'un Accueil Collectif de Mineurs

À noter : cet engagement peut être bénévole, ou contractualisé, dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Éducatif (CEE).

S'ADRESSE À :

- Toute personne en possession du BAFA et/ou du BAFD (ou équivalence)
- Toute personne ayant une expérience reconnue dans l'encadrement d'Accueil Collectif de Mineurs ainsi qu'en séjour de vacances
- Toute personne dotée de véritables capacités d'expression orale

Pour devenir formateur BAFA-BAFD à la FSCF, envoyer un CV accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse de l'organisateur BAFA-BAFD le plus proche de chez vous. Un entretien de sélection est ensuite effectué donnant accès à une formation de formateur (proposée 3 fois par an).

La FSCF recrute toute l'année et dans toute la France.
Plus d'informations sur le site : www.fscf.asso.fr

LES ORGANISATEURS BAFA-BAFD À LA FSCF

ALSACE

Ligue régionale FSCF Alsace | T 03 88 21 29 82 | bafabafd.alsace@fscf.asso.fr

ARDENNES

Association Profession Sport et Culture Ardenne | T 03 24 33 57 83 | bafabafd.ardenne@fscf.asso.fr

BOURGOGNE SUD - FRANCHE COMTÉ

Association UDOVEP | T 09 52 17 65 40 | bafabafd.bourgognesud@fscf.asso.fr

Ligue régionale FSCF Franche Comté | T 03 81 25 28 12 | bafabafd.franchecomte@fscf.asso.fr

BOURGOGNE - YONNE

Comité départemental FSCF Yonne | T 03 86 72 11 27 | bafabafd.yonne@fscf.asso.fr

Ligue régionale FSCF Bourgogne | T 09 86 18 78 32 | bafabafd.bourgogne@fscf.asso.fr

BRETAGNE

Ligue régionale FSCF Bretagne | T 02 99 50 38 11 | bafabafd.bretagne@fscf.asso.fr

CENTRE

Ligue régionale FSCF Orléanais | T 02 38 69 24 29 | bafabafd.centre@fscf.asso.fr

ILE DE FRANCE

Service formation FSCF | T 01 43 38 89 91 | bafabafd@fscf.asso.fr

Ligue régionale FSCF Ile de France | T 09 81 95 57 94 | bafabafd.iledefrance@fscf.asso.fr

LYONNAIS

Ligue régionale FSCF Lyonnais | T 04 72 74 09 21 | bafabafd.lyonnais@fscf.asso.fr

Association Don Bosco Jeunes | P 06 26 43 44 99 | bafabafd.adbj@fscf.asso.fr

NORMANDIE

Ligue régionale FSCF Normandie | T 06 95 17 50 73 | bafabafd.normandie@fscf.asso.fr

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Ligue régionale FSCF Provence Alpes Côte d'Azur | T 04 91 52 32 81 | bafabafd.paca@fscf.asso.fr

PAYS DE LA LOIRE

Association TEREVA Loisirs | N° cristal 0 977 400 614 (appel non surtaxé) | bafabafd.terevaloisirs@fscf.asso.fr

Comité départemental FSCF Maine et Loire | T 02 41 22 48 65 | bafabafd.maineetloire@fscf.asso.fr

NORD PAS DE CALAIS - PICARDIE

Service formation FSCF | T 01 43 38 89 91 | bafabafd@fscf.asso.fr

Ligue régionale FSCF Picardie | T 08 11 48 80 60 | bafabafd.picardie@fscf.asso.fr

POITOU CHARENTES

Ligue régionale FSCF Poitou Charentes | T 05 49 06 61 27 | bafabafd.poitoucharentes@fscf.asso.fr

PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Comité départemental FSCF Pyrénées Atlantiques - Union Basque | T 05 59 14 19 12 | bafabafd.pyreneesatlantiques@fscf.asso.fr



LES jeunes QUI S'ENGAGENT

UNE PRIME DE **50€***
VERSÉE AUX MOINS DE 26 ANS

Sapeur-pompier, animateur BAFA, président ou trésorier d'association, bénévole lors des festivals auxquels le Crédit Mutuel donne le LA...
Chaque jour, **des milliers de jeunes** s'investissent dans **des missions humanitaires**, dans l'**encadrement de pratiques sportives**... bref, se mettent au service des autres. Fidèle à ses valeurs de solidarité et d'entraide, le Crédit Mutuel récompense cet engagement en leur versant **50€***.



*Offre valable une fois sur présentation d'un justificatif. Somme non cumulable, versée sur un compte ouvert ou à ouvrir au Crédit Mutuel à tout jeune de moins de 26 ans qui s'engage dans une activité d'entraide, de solidarité, qui exerce des responsabilités dans une association ou est bénévole lors de festivals dont le Crédit Mutuel est partenaire. Prime versée pour un engagement pris ou à prendre dans l'année en cours. Sous réserve d'acceptation par la Caisse et de respect des valeurs du Crédit Mutuel. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, SA coopérative au capital de 4 335 204 160 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Talbott 75436 Paris Cedex 9.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription au BAFA-BAFD se déroule obligatoirement en deux étapes :

ÉTAPE 1

L'INSCRIPTION AUPRÈS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE (DRJSCS)

POUR S'INSCRIRE :

- Se rendre sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr
- Sélectionner la région d'habitation
- Cliquer sur l'onglet « S'INSCRIRE »
- Sélectionner l'inscription souhaitée
- Remplir le formulaire de préinscription

Un lien est ensuite envoyé sur l'adresse mail renseignée dans le formulaire de préinscription permettant de confirmer l'inscription. La confirmation de l'inscription doit être effectuée dans une limite de 7 jours.

ÉTAPE 2

L'INSCRIPTION AUPRÈS DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Pour s'inscrire à une formation BAFA-BAFD organisée par le Fédération Sportive et Culturelle de France, compléter la fiche d'inscription se trouvant dans les pages suivantes du livret et envoyer celle-ci à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription.



BOURSES ET FINANCEMENTS DE LA FORMATION BAFA-BAFD :

Pour faciliter l'accès aux formations BAFA-BAFD, il est possible d'effectuer une demande d'aide financière auprès de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ainsi que du Conseil Général du lieu d'habitation du candidat. D'autres organismes (Mairies, Centre Communal d'Action Sociale, Mission Locale, Pôle Emploi, Comité d'Entreprise) peuvent également, sous certaines conditions, attribuer une bourse.

La Fédération Sportive et Culturelle de France peut faire parvenir au stagiaire un devis de financement de formation sur demande.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

NORMANDIE

Inscription et suivi administratif de votre dossier

A réception du dossier d'inscription, l'organisateur fait parvenir au stagiaire un accusé de réception mentionnant l'état du dossier (validé, en attente ou refusé).

Dans la semaine précédant le stage, une convocation est transmise au stagiaire indiquant le lieu, les horaires, le matériel à apporter, la liste et les coordonnées des participants pour un éventuel covoiturage.

Sur demande, le stagiaire reçoit une attestation de présence à la formation.

Modalités de paiement

Les tarifs présentés sont fixes et valables pour la période du 01/09/2015 au 31/08/2016. Les devis et factures peuvent être édités sur demande du stagiaire. Des arrhes d'un montant de 150€ sont versées à l'inscription et pourront être encaissées dans les 5 jours ouvrés suivant la réception. L'organisateur accepte plusieurs paiements, à la condition que l'ensemble du solde soit en possession de l'organisateur au premier jour du stage. Les paiements peuvent se faire par chèque libellé à l'ordre de l'organisateur dont le nom est précisé sur le calendrier de formation, par virement ou en espèces. Pour tout autre dispositif de paiement voir directement avec les services de l'organisateur.

Désistement du stagiaire

Conformément à l'article L114-1 du Code de Commerce, il est important de souligner que l'inscription est assortie d'arrhes et qu'en conséquence, en cas de rétractation du stagiaire ou de son représentant légal, l'organisateur se garde le droit de lui demander en sus de la perte de celles-ci, le paiement de dommages et intérêts supplémentaires.

Avant le début du stage :

- Lors d'un désistement 15 jours ouvrés avant la session, la totalité des arrhes sont rendues au stagiaire.
- Lors d'un désistement intervenant entre 15 jours et le premier jour de la session, le montant des arrhes est totalement dû et l'organisateur se réserve le droit de facturer le montant correspondant aux frais d'hébergement et de restauration.

En cours de stage :

- Lors d'un départ pendant un stage, la totalité de la somme reste due à l'organisateur. Si ce départ est lié à un motif spécifique (ex: décès d'un proche ou état médical ne permettant pas de poursuivre la session), les arrhes restent acquises et un forfait équivalent à 70€ par jour commencé est facturé.

Annulation d'une session

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une session ou en annuler les modalités d'organisation (dates, lieu, type de session, thèmes...). Dans ce cas, les participants sont informés par courrier ou téléphone dans les plus brefs délais et l'organisateur propose aux participants une solution personnalisée. En cas de report de la session, le tarif réduit est appliqué systématiquement à tous les stagiaires.

Dans le cas où aucune solution n'est trouvée entre les deux parties, les arrhes versées par le stagiaire sont remboursées intégralement par l'organisateur.

Avances de frais médicaux

Lorsque cela est nécessaire, l'organisateur avance les frais médicaux nécessités par l'état de santé d'un stagiaire mineur. Le remboursement de ces frais se fait alors le dernier jour, auprès du directeur du stage.

Horaires et rythmes des sessions

Se former au BAFA et à l'animation volontaire - même occasionnelle - nécessite une grande disponibilité. De façon à faire vivre aux stagiaires une situation la plus réelle possible, l'organisateur propose un rythme identique à celui d'un Accueil Collectif de Mineurs. De ce fait, les journées de formation débutent à 9h00 et se terminent à 19h30 (sous réserve de modification) pour les sessions en demi-pension, et après la veillée pour les sessions en internat (environ 23h). Lors de sessions en demi-pension, des temps d'animation peuvent être organisés en soirée, à la demande des équipes de formation. La participation à tous les temps de travail est obligatoire et un retard ou une absence peut justifier un renvoi de la session et/ou d'une appréciation non-satisfaisante.

Respect du règlement intérieur de la session

Tout manquement grave à la discipline, mettant notamment en danger la sécurité physique, affective ou morale d'un ou plusieurs stagiaires, sera signalé à la famille ou au responsable légal. Le renvoi du stagiaire peut alors être prononcé. Dans ce cas, la totalité du paiement reste acquis à l'organisateur et les frais occasionnés par le retour du stagiaire à son domicile sont à la charge de la famille ou du tuteur légal. Par ailleurs, conformément aux dispositions légales en vigueur, tout acte répréhensible pénalement fait l'objet d'un signalement aux autorités compétentes (forces de police, douanes, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale). Les stagiaires restent responsables de leurs affaires personnelles pendant les formations. En conséquence, l'organisateur déclinera toute responsabilité en cas de perte ou de vol.



FICHE D'INSCRIPTION

FORMATION SOUHAITÉE

- ☐ **BAFA** formation générale
- ☐ **BAFA** approfondissement
- ☐ **BAFA** qualification
- ☐ **BAFD** formation générale
- ☐ **BAFD** perfectionnement - recyclage

Dates du stage :

Régime : ☐ Pension complète ☐ 1/2 pension ☐ Externat

Lieu :

Thème :

J'ai déjà effectué ma formation générale BAFA à la FSCF ☐ Oui ☐ Non

OBLIGATOIRE : N° d'inscription Jeunesse et Sport

(Obtenu après inscription en ligne sur www.bafa-bafd.gouv.fr)

ÉTAT CIVIL

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Date de naissance : / /

N° Sécurité Sociale :

Je suis membre d'une association FSCF ☐ Oui ☐ Non

Numéro de licence :

Je suis membre d'une structure partenaire* ☐ Oui ☐ Non

Nom de la structure :

Je bénéficie d'une prise en charge financière ☐ Oui ☐ Non

Organisme : Montant : €

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de la fédération. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à juridique@fscf.asso.fr

(*) contactez-nous pour savoir si vous faites partie d'une structure partenaire.

ACCORDS ET AUTORISATIONS

À REMPLIR PAR TOUS LES STAGIAIRES

Je **soussigné(e)** (père-mère-tuteur légal-stagiaire majeur)
accepte les conditions générales de vente et autorise Mr / Mme

☐ à s'inscrire au stage BAFA (type)
se déroulant du / / au / / et à pratiquer toutes les
activités prévues lors du stage,

☐ à voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu du stage et en revenir,

☐ à voyager seul(e) en cas de renvoi décidé par le directeur de la session,

☐ à être véhiculé par la FSCF,

AUTORISE TOUT MÉDECIN RESPONSABLE, LE CAS ÉCHÉANT :

☐ à prescrire de toute urgence tout traitement médical,

☐ à faire hospitaliser et pratiquer toute intervention chirurgicale, rendue nécessaire par l'état de
santé de mon fils ou ma fille. Dans ce cas, je m'engage à rembourser intégralement la FSCF
des frais avancés,

AUTORISE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE :

☐ à utiliser l'image de mon enfant à des fins de communication interne et externe, sur de multiples
supports (plaquettes, sites internet institutionnels, affiches, flyers, clips...)

☐ à diffuser les coordonnées de mon fils, ma fille aux autres stagiaires, afin d'organiser
éventuellement un co-voiturage,

☐ à utiliser les coordonnées téléphoniques de mon fils, ma fille pour le (la) tenir informé(e)
d'actualités concernant l'animation (Newsletters, offres d'emplois...).

Fait à,

le / /

Signature

ALLERGIES OU RÉGIMES ALIMENTAIRES SPÉCIFIQUES :

Pour bénéficier d'un régime particulier, seule une prescription médicale écrite et émanant d'un professionnel de la santé sera considérée
comme valide, et - si elle est fournie suffisamment à l'avance -, permettra une adaptation des menus du stagiaire concerné.

DOSSIER À RENVoyer COMPLET

Constitution du dossier

☐ Fiche d'inscription

☐ Photo

☐ Fiche « Accords et Autorisations »

☐ Paiement - arrhes (150€)

☐ Paiement solde

☐ Photocopie papier d'identité

CADRE RÉSERVÉ À LA FSCF

Dossier reçu le / /

☐ Complet

☐ En attente

☐ Refusé



CALENDRIER DES FORMATIONS BAFA

CALENDRIER BAFA

ÉTAPE 1 LA SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

DATES	LIEUX	RÉGIMES	
AUTOMNE 2015		PENSION COMPLETE	½ PENSION
17/10 au 24/10	Forges-les-Eaux (76)	500 470*	-
HIVER 2016			
06/02 au 13/02	Forges-les-Eaux (76)	500 470*	-
PRINTEMPS 2016			
09/04 au 16/04	Vire (14)	500 470*	-
09/04 au 16/04	Hérouville-Saint-Clair (14)	-	445 415*

Tarifs en Euros TTC

*Tarifs réduits : stagiaires et licencié(e)s FSCF - Lycées partenaires



CALENDRIER BAFA

ÉTAPE 3 APPROFONDISSEMENT OU QUALIFICATION

DATES	LIEUX	THÈMES	RÉGIMES	
AUTOMNE 2015			PENSION COMPLETE	½ PENSION
25/10 au 30/10	Hérouville-Saint-Clair (14)	Animer en accueil de loisirs et périscolaire	-	340 310*
25/10 au 30/10	Hérouville-Saint-Clair (14)	Petits et grands jeux pour petits et grands	-	340 310*
25/10 au 30/10	Hérouville-Saint-Clair (14)	Jeux sportifs	-	340 310*
25/10 au 30/10	Hérouville-Saint-Clair (14)	Activités de plein air	-	340 310*

HIVER 2015-2016

26/12 au 01/01	Saint-Gervais (74)	Ski, snow-board et activités de montagne	590 560*	-
06/02 au 13/02	Barèges (65)	Ski, snow-board et activités de montagne	620	-
13/02 au 20/02	Morzine-Avoriaz (74)	Ski, snow-board et activités de montagne	590	-
14/02 au 19/02	Vire (14)	Petite enfance	410 380*	-
14/02 au 19/02	Vire (14)	Spectacles, contes, fêtes et veillées	410 380*	-
14/02 au 19/02	Hérouville-Saint-Clair (14)	Petite enfance	-	340 310*
14/02 au 19/02	Hérouville-Saint-Clair (14)	Spectacles, contes, fêtes et veillées	-	340 310*
21/02 au 27/02	Saint-Gervais (74)	Ski, snow-board et activités de montagne	590 560*	-

PRINTEMPS 2016

03/04 au 08/04	Forges-les-Eaux (76)	Spectacles, contes, fêtes et veillées	410 380*	-
03/04 au 08/04	Forges-les-Eaux (76)	Petits et grands jeux pour petits et grands	410 380*	-

Tarifs en Euros TTC

*Tarifs réduits : stagiaires et licencié(e)s FSCF - Lycées partenaires



IMAGINER ...CAPTIVER

La fédération sport et culture



CALENDRIER DES FORMATIONS BAFD

CALENDRIER BAFD

ÉTAPE 1 LA SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

DATES	ORGANISATEUR	LIEUX	RÉGIMES	
ÉTÉ 2015			PENSION COMPLETE	% PENSION
19/09 au 27/09	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽¹⁾	Rennes (35)	-	560
19/09 au 27/09	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Nantes (44)	690	540
03/10 au 11/10	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	540 510*
17/10 au 25/10	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽¹⁾	Vannes (56)	690	560
17/10 au 25/10	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Nantes (44)	690	540
17/10 au 25/10	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Laval (53)	690	540
17/10 au 25/10	FSCF ⁽²⁾	Lille (59)	690	540
24/10 au 01/11	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	670 650*	540 510*
24/10 au 01/11	FSCF ⁽²⁾	Lille (59)	690	540
14/11 au 22/11	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	540 510*

HIVER 2015 - 2016

19/12 au 24/12 et 26/12 au 29/12	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	540 510*
04/01 au 08/01 et 11/01 au 15/01	Association UDOVEP ⁽⁵⁾	Centre Saône-et-Loire (71)	720**	560
09/01 au 17/01	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽¹⁾	Rennes (35)	-	560
09/01 au 17/01	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Nantes (44)	690	540
09/01 au 17/01	FSCF ⁽²⁾	Lille (59)	690	540
16/01 au 24/01	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	540 510*
20/02 au 28/02	Ligue régionale FSCF Ile de France ⁽⁶⁾	Paris	-	540 510*
27/02 au 06/03	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	670 640*	540 510*
07/03 au 11/03 et 14/03 au 18/03	Comité départemental FSCF Yonne ⁽⁴⁾	Auxerre (89)	705**	565
19/03 au 27/03	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	540 510*

DATES	ORGANISATEUR	LIEUX	RÉGIMES	
PRINTEMPS 2016			PENSION COMPLETE	½ PENSION
07/04 au 15/04	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	540 510
09/04 au 17/04	FSCF ⁽²⁾	Lille (59)	690	540
09/04 au 17/04	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽¹⁾	Saint-Brieuc (22)	690	560
09/04 au 17/04	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	La Roche-sur-Yon (85)	690	540
09/04 au 17/04	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Nantes (44)	690	540
23/04 au 01/05	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	670 640*	540 510*
30/04 au 08/05	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Chateaubriant (44)	690	540
14/05 au 22/05	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	540 510*
23/05 au 27/05 et 30/05 au 03/06	Comité départemental FSCF Yonne ⁽⁴⁾	Auxerre (89)	705**	565
18/06 au 26/06	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽¹⁾	Rennes (35)	-	560
18/06 au 26/06	FSCF ⁽²⁾	Lille (59)	690	540

ÉTÉ 2016

12/06 au 20/06	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	540 510*
18/06 au 26/06	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Saint Jean-de-Monts (85)	690	-
18/06 au 26/08	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Nantes (44)	690	540
25/06 au 03/07	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	670 640*	540 510*
24/08 au 01/09	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	670 640*	540 510*
17/09 au 25/09	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Nantes (44)	690	540
17/09 au 25/09	FSCF ⁽²⁾	Lille (59)	690	540
17/09 au 25/09	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽¹⁾	Rennes (35)	-	560

(1) Ligue régionale FSCF Bretagne ■ T 02 99 50 38 11 ■ bafabafd.bretagne@fscf.asso.fr

(2) FSCF Service formation ■ T 01 43 38 89 91 ■ bafabafd@fscf.asso.fr

(3) Association TEREVA Loisirs ■ T 0 977 400 614 (appel non surtaxé) ■ bafabafd.terevaloisirs@fscf.asso.fr

(4) Comité départemental FSCF Yonne ■ T 03 86 72 11 27 ■ bafabafd.yonne@fscf.asso.fr

(5) Association UDOVEP ■ P 06 16 94 31 69 ■ bafabafd.bourgognesud@fscf.asso.fr

(6) Ligue régionale FSCF Ile de France ■ T 09 81 95 57 94 ■ bafabafd.iledefrance@fscf.asso.fr

Tarifs en Euros TTC

*Tarifs réduits : stagiaires et licencié(e)s FSCF - Lycées partenaires

**Possibilité hébergement

CALENDRIER BAFD

ÉTAPE 3 LA SESSION DE PERFECTIONNEMENT

DATES	THÈMES	ORGANISATEUR	LIEUX	RÉGIMES	
ÉTÉ 2015				PENSION COMPLETE	½ PENSION
24/08 au 29/08	Management d'équipe et prise de décision	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽¹⁾	Vannes (56)	490	385
29/09 au 04/10	Management d'équipe et prise de décision	FSCF ⁽²⁾	Lille (59)	490	385

AUTOMNE 2015

29/09 au 04/10	Management et animation d'équipe	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Nantes (44)	490	385
29/09 au 04/10	Management d'équipe et prise de décision	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽¹⁾	Rennes (35)	-	385
29/09 au 04/10	Management d'équipe et prise de décision	FSCF ⁽²⁾	Lille (59)	490	385
06/10 au 11/10	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
06/10 au 11/10	Aide à la rédaction de bilan	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
06/10 au 11/10	Réanimer la citoyenneté	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
26/10 au 31/10	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*
26/10 au 31/10	Aide à la rédaction de bilan	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*
26/10 au 31/10	Réanimer la citoyenneté	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*
16/11 au 21/11	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	Comité départemental FSCF Yonne ⁽⁴⁾	Auxerre (89)	505**	395
17/11 au 22/11	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
17/11 au 22/11	Aide à la rédaction de bilan	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
17/11 au 22/11	Réanimer la citoyenneté	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*

DATES	THÈMES	ORGANISATEUR	LIEUX	RÉGIMES	
HIVER 2015-2016				PENSION COMPLETE	½ PENSION
26/12 au 31/12	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
26/12 au 31/12	Aide à la rédaction de bilan	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
26/12 au 31/12	Réanimer la citoyenneté	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
18/01 au 20/01 et 25/01 au 27/01	Projet Péri-scolaire et Management d'équipe	Association UDOVEP ⁽⁵⁾	Centre Saône-et-Loire (71)	540	390
25/01 au 30/01	Projet Péri-scolaire et Management d'équipe	Association UDOVEP ⁽⁵⁾	Centre Saône-et-Loire (71)	520	390
08/02 au 13/02	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
08/02 au 13/02	Aide à la rédaction de bilan	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
08/02 au 13/02	Réanimer la citoyenneté	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
15/02 au 20/02	Management d'équipe et prise de décision	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽¹⁾	Saint-Brieuc (22)	490	385
15/02 au 20/02	Management et animation d'équipe	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Nantes (44)	490	385
15/02 au 20/02	Projet pédagogique et animations péri-scolaires	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Laval (53)	490	385
15/02 au 20/02	Management d'équipe et prise de décision	FSCF ⁽²⁾	Lille (59)	490	385
01/03 au 06/03	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*
01/03 au 06/03	Aide à la rédaction de bilan	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*
01/03 au 06/03	Réanimer la citoyenneté	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*

(1) Ligue régionale FSCF Bretagne ■ T 02 99 50 38 11 ■ bafabafd.bretagne@fscf.asso.fr

(2) FSCF Service formation ■ T 01 43 38 89 91 ■ bafabafd@fscf.asso.fr

(3) Association TEREVA Loisirs ■ T 0 977 400 614 (appel non surtaxé) ■ bafabafd.terevaloisirs@fscf.asso.fr

(4) Comité départemental FSCF Yonne ■ T 03 86 72 11 27 ■ bafabafd.yonne@fscf.asso.fr

(5) Association UDOVEP ■ P 06 16 94 31 69 ■ bafabafd.bourgognesud@fscf.asso.fr

Tarifs en €uros TTC

*Tarifs réduits : stagiaires et licencié(e)s FSCF - Lycées partenaires

**Possibilité hébergement

DATES	THÈMES	ORGANISATEUR	LIEUX	RÉGIMES	
PRINTEMPS 2016				PENSION COMPLETE	½ PENSION
22/03 au 27/03	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
22/03 au 27/03	Aide à la rédaction de bilan	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
22/03 au 27/03	Réanimer la citoyenneté	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
26/04 au 01/05	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*
26/04 au 01/05	Aide à la rédaction de bilan	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*
26/04 au 01/05	Réanimer la citoyenneté	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*
02/05 au 07/05	Recherche et projet pédagogique autour des accueils périscolaires	Comité départemental FSCF Yonne ⁽⁴⁾	Auxerre (89)	505**	395
17/05 au 22/05	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
17/05 au 22/05	Aide à la rédaction de bilan	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
17/05 au 22/05	Réanimer la citoyenneté	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
11/06 au 16/06	Management d'équipe et prise de décision	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽¹⁾	Rennes (35)	-	385
11/06 au 16/06	Management et animation d'équipe	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Nantes (44)	490	385
11/06 au 16/06	Management d'équipe et prise de décision	FSCF ⁽²⁾	Lille (59)	490	385

DATES	THÈMES	ORGANISATEUR	LIEUX	RÉGIMES	
ÉTÉ 2016				PENSION COMPLETE	½ PENSION
15/06 au 20/06	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
15/06 au 20/06	Aide à la rédaction de bilan	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
15/06 au 20/06	Réanimer la citoyenneté	FSCF ⁽²⁾	Paris	-	380 350*
27/06 au 02/07	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*
27/06 au 02/07	Aide à la rédaction de bilan	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*
27/06 au 02/07	Réanimer la citoyenneté	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*
24/08 au 29/08	Management d'équipe et prise de décision	FSCF ⁽²⁾	Lille (59)	490	385
24/08 au 29/08	Management d'équipe et prise de décision	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽¹⁾	Vannes (56)	490	385
26/08 au 31/08	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*
26/08 au 31/08	Aide à la rédaction de bilan	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*
26/08 au 31/08	Réanimer la citoyenneté	FSCF ⁽²⁾	Rambouillet (78)	450 420*	380 350*

(1) Ligue régionale FSCF Bretagne ■ T 02 99 50 38 11 ■ bafabafd.bretagne@fscf.asso.fr

(2) FSCF Service formation ■ T 01 43 38 89 91 ■ bafabafd@fscf.asso.fr

(3) Association TEREVA Loisirs ■ T 0 977 400 614 (appel non surtaxé) ■ bafabafd.terevaloisirs@fscf.asso.fr

(4) Comité départemental FSCF Yonne ■ T 03 86 72 11 27 ■ bafabafd.yonne@fscf.asso.fr

(5) Association UDOVEP ■ P 06 16 94 31 69 ■ bafabafd.bourgognesud@fscf.asso.fr

Tarifs en Euros TTC

*Tarifs réduits : stagiaires et licencié(e)s FSCF - Lycées partenaires

**Possibilité hébergement